



DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE

DU 08 AVRIL 2021

Alors que les travailleurs dans le monde entier sont frappés durement par la pandémie de Covid_19 et les conséquences des mesures de restrictions qui en découlent, la Commission exécutive affirme l'entier soutien aux combats qu'ils mènent avec leurs syndicats pour la justice sociale. FO dénonce avec force une nouvelle fois la répression sanglante qui s'abat sur la population, les travailleurs et travailleuses, en Birmanie (Myanmar) et appelle à une action ferme pour l'établissement immédiat des droits démocratiques et syndicaux. FO apporte aussi son soutien au syndicat HKCTU à Hong Kong et à son secrétaire général Lee Cheuk Yan menacé d'une peine de prison.

Après désormais plus d'une année de pandémie et malgré les nombreuses restrictions sanitaires qui affectent durement l'activité en général, et portent atteinte de fait aux libertés individuelles et collectives dont les libertés syndicales telles que la possibilité de réunions, d'informations et de contacts avec les salariés, de manifestations, les syndicats et militants FO n'ont jamais baissé et ne baissent pas la garde.

FO revendique la mise à disposition de vaccins sûrs et efficaces pour l'ensemble des salariés qui le souhaitent.

Au premier rang de la défense des emplois et des salaires, FO, prenant l'initiative, et à chaque fois que sollicitée, est aux côtés des salariés des entreprises, grandes ou petites, dans les départements.

La Commission exécutive exige du gouvernement pour tous les services publics l'arrêt des suppressions de postes et de moyens et la création des postes et moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, dans les hôpitaux, les écoles comme dans tous les ministères confrontés à des restructurations.

FO dénonce, encore une fois, l'absence de conditions et contrôles en contrepartie des aides publiques dont ont bénéficié et bénéficient les entreprises, dont certaines n'hésitent pourtant pas à annoncer – dans le contexte actuel y compris – des restructurations injustifiées et des délocalisations d'activités qui se traduisent par des suppressions d'emplois dont FO demande l'arrêt.

Alors que le chômage atteint des niveaux records, la Commission exécutive dénonce à nouveau l'obstination du gouvernement à imposer sa réforme de l'Assurance chômage, dont l'unique objectif est de réaliser des économies sur les droits des demandeurs d'emplois – de l'ordre d'un milliard d'euros chaque année avec la seule révision du SJR (salaire journalier de référence) qui pénalisera les plus précaires, quand le système de bonus – malus sur les contrats courts est au rabais et sera à coût nul pour les entreprises ! Elle en demande l'abandon et confirme l'intention de FO d'engager une requête en annulation et un recours en référé-suspension devant le Conseil d'Etat.

Réaffirmant son opposition à une étatisation totale de la protection sociale, qui conduirait à un système d'assistance publique a minima, FO demeure déterminée à empêcher le retour du système universel de retraite par points, et dénonce, dans l'immédiat, les velléités d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'Etat consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic.



La Commission exécutive affirme la nécessité de maintenir, mettre à jour et établir les cahiers de revendications à tous les niveaux, pour les salaires, l'emploi, la protection sociale, les services publics et la Fonction publique, les conventions collectives et les statuts.

La Commission exécutive assure du soutien de la confédération les syndicats et militants FO engagés et mobilisés avec les salariés pour défendre leurs droits et faire aboutir les revendications, en particulier ce 8 avril et dans les jours à venir.

La Commission exécutive réaffirme, comme la confédération l'a exprimée, sa réprobation des velléités de dissolution du syndicat UNEF.

La Commission exécutive dénonce la multiplication des pressions et entraves aux droits syndicaux qui se produisent tant dans le secteur privé que dans la Fonction publique.

La Commission exécutive condamne la prolongation sans fin de l'état d'urgence qui se décline en de multiples remises en cause des libertés individuelles et collectives, dont les libertés syndicales qui doivent toutes être rétablies sans restriction et appelle au retrait des dispositions contenues dans le projet de loi sécurité globale et les décrets sécurité intérieure qui mettent en cause ces libertés.

////////////////////////////////////